

LE PROGRÈS ÉGYPTIEN

REVUE HEBDOMADAIRE D'EGYPTE,

POLITIQUE, FINANCIÈRE, COMMERCIALE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Le Journal paraît tous les Samedis.

ON S'ABONNE : à ALEXANDRIE, aux Bureaux du Journal.—DANS TOUTE L'EGYPTE, chez les principaux Libraires.—à PARIS, à la *Librairie Nouvelle*, Boulevard des Italiens.

On peut adresser les demandes d'Abonnement, par Lettre affranchie, au Directeur du Journal, 37, Rue Chérif-Pacha, à Alexandrie.

PRIX DE L'ABONNEMENT.		INSERTIONS.		POUR TOUT CE QUI CONCERNE
ALEXANDRIE et L'EGYPTE	Six Mois, 20 Francs.	Annonces	50 Centimes la Ligne	la Rédaction et les Annonces, s'adresser au Bureau du Journal
	Un An, 35 "	Réclames.....	1 Franc la Ligne	
ÉTRANGER	Six Mois, 25 "	Prix du Numéro.....	1 Franc.	
	Un An, 45 "			

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Vienne, le 8 octobre 1869.

Les journaux du soir annoncent comme positif que Sa Majesté François Joseph visitera sous peu le Sultan à Constantinople et de là se rendra en Egypte pour être présent à l'ouverture du Canal de Suez.

Constantinople, le 9 octobre 1869.

Le *Levant Times* a été suspendu pour trente jours, pour avoir publié des articles sur les prétentions de Mustapha Fazil Pacha.

Alexandrie, le 9 Octobre 1869

Les journaux de Paris sont presque tous muets sur la question Turco-Egyptienne, ils sont tous remplis des détails d'un crime horrible commis aux portes de Paris ; et à cette occasion il s'est passé un fait singulier. Les rédacteurs de plusieurs d'entre eux, se sont faits les auxiliaires de la police, ils forment maintenant la seconde brigade de sûreté de la ville de Paris ; Nous n'en sommes pas encore là en Egypte.

Le *Mémorial Diplomatique* cependant, consacre quelques lignes au conflit :

Il s'exprime ainsi :

« La question turco-égyptienne n'a pas fait un pas depuis une quinzaine de jours. C'est sur le point relatif aux finances de la vice-royauté que porte principalement la divergence de vues entre les deux gouvernements. Il est à présumer, toutefois, que l'arrivée récente au Caire de Nubar-Pacha, venant de Paris, pourra imprimer aux négociations une marche plus active. En attendant, les grandes puissances restent dans les termes de l'accord le plus étroit sur la manière d'envisager les difficultés pendantes et de les résoudre. La Prusse, qui, au début, avait paru vouloir demeurer étrangère à cette affaire, vient elle-même d'envoyer, à son représentant à Constantinople, des instructions qui l'invitent à se joindre à ses collègues pour recommander à la Porte une attitude conciliante. »

Nous ne doutons pas de la haute intelligence de Nubar-Pacha, mais nous ne comprenons pas bien comment-il pourrait im-

primer aux négociations une marche plus active.

Si comme nous le pensons, le Gouvernement Egyptien est bien décidé à n'abandonner que deux des points sur lesquels portent les réclamations du Grand-vizir, à savoir la cession des vaisseaux cuirassés et des armes commandés en Europe, et comme il a fait connaître sa détermination à la Porte, et que les Puissances ont reconnu que l'Egypte ne pouvait faire davantage, il n'y a plus à négocier. Les Puissances seules, peuvent clore le différend en recommandant à la Porte, comme le dit le *Mémorial Diplomatique*, une attitude plus conciliante.

La preuve que le Ministre des affaires étrangères n'est pas absorbé par les soucis des négociations pendantes, c'est que depuis trois jours il est à Alexandrie, où il est venu recevoir la duchesse d'Aoste, et nous le croyons plus occupé de la question de la réforme judiciaire que du conflit Turco-Egyptien.

Une décision d'une grande portée pour l'avenir de l'Egypte vient d'être prise ; si nous sommes bien informés, le Khédive, sur la proposition de Nubar-Pacha, aurait autorisé le ministre des finances à traiter avec une maison française pour le curage des canaux en Egypte, au moyen des dragues.

Voilà enfin une bonne mesure à laquelle nous ne pouvons que donner des éloges et il paraît que le Gouvernement y tient un peu, puisqu'il nous a souvent punis quand nous nous sommes permis de lui infliger des blâmes.

Pour ne parler que des avantages politiques que l'Egypte retirera de la généralisation de cette mesure, nous y voyons la substitution des machines au bras du fellah dans le travail le plus pénible qui lui était imposé sous la forme inhumaine de la corvée.

Nous verrons aussi, par l'application de cette mesure, des milliers d'Egyptiens rendus à leurs travaux, la terre cultivée sur de plus vastes étendues, la production des fruits de la terre multipliée, le trésor enrichi et la condition du fellah s'améliorant en même temps que celle de l'Etat.

Voilà de la bonne politique intérieure.

Le spectacle des travaux qu'accomplissait sur son territoire la Compagnie de l'Isthme de Suez, la vue de ces merveilleuses machines

que MM. Borel et Lavallée et M. Couvreur ont inventées pour creuser le canal lorsque, par le retrait des contingents de fellahs, le Gouvernement réduisait M. de Lesseps à l'impuissance, ont sans aucun doute inspiré le Gouvernement Egyptien. En tous cas, il a été bien inspiré et nous ne lui marchandons pas nos éloges.

Le Gouvernement Egyptien prévoyait-il déjà, quand il retirait la corvée à la Compagnie du Canal, qu'il préparait l'affranchissement du fellah ? Nous n'oserions le croire ; cependant, en fait, c'est cette mesure qui a fait surgir les excavateurs et les dragues à couloirs dont il veut faire l'application à l'Egypte.

Nous apprenons que Nubar-Pacha vient de partir par train spécial pour le Caire, appelé par le Khédive ; on dit que c'est à la suite de nouvelles venues de Constantinople.

L'EMPIRE OTTOMAN ET LE CANAL DE SUEZ.

Encore une brochure nouvelle, une brochure anonyme ; c'est un véritable pamphlet, mi-partie contre le Khédive, mi-partie contre le Canal de Suez.

Bien que l'auteur ait caché son nom, il n'est pas difficile de le deviner :

« Son opinion sur le Canal n'a jamais varié, « ne variera jamais. » Discutez donc avec un homme comme ça.

Ce n'est pas la première fois qu'il écrit contre le Canal, mais il combat cette fois avec de nouveaux alliés ; car, s'il attaque le Canal de Suez comme il l'a déjà fait et avec ses arguments d'autrefois, il attaque aussi ce qu'il adorait jadis.

Ses arguments contre le Khédive et contre le Canal ne sont pas nouveaux, nous les avons lus, depuis plusieurs mois, dans tous les journaux, brochures et publications sur la question.

Mais l'auteur les a disposés avec art et présentés sous une forme vive et spirituelle qui les fait lire avec plaisir, même quand on n'est pas de son avis. Seulement la violence de ses attaques dépasse souvent les bornes des convenances.

Pour dire que l'Egypte est mal administrée, qu'il s'y fait des fortunes scandaleu-

ses, que l'impôt est trop lourd, etc. on n'a pas besoin de lancer contre le Souverain de basses et indignes insultes. On ne prouve rien quand on s'abaisse jusqu'à l'insulte.

Il y a pourtant dans la brochure de bonnes et utiles vérités dont pourrait profiter le Gouvernement Egyptien ; mais à côté, il y a de fausses appréciations, des faits erronés, à tel point, qu'on croirait volontiers que ce sont des mensonges intéressés.

Nous ne voyons aucun mal, quant à nous, que l'on dise au Gouvernement Egyptien que 9 ou 10 millions seraient bien mieux employés en acquisition de machines pour soulager le fellah du lourd fardeau de la corvée, qu'à la construction d'un théâtre d'opéra que ne fréquentent jamais l'Egyptien et qui, par la force des choses, n'aura qu'une existence éphémère ; que c'est mal s'y prendre de vouloir introduire la civilisation Européenne dans la capitale du pays en la peuplant de femmes aux mœurs faciles, et en y faisant étaler un luxe de mauvais goût qui ruine sans laisser d'autre souvenir que le remords.

Mais ce que nous ne pouvons admettre, ce sont les injures personnelles au Souverain qui viennent trop facilement sous la plume du pamphlétaire, on peut se permettre cela en France aujourd'hui peut être ? Ici ce n'est pas de mise. En tous cas, c'est faire preuve de mauvais goût.

Quoi qu'il en soit, si la plume vive et spirituelle de M. . . . nous allions dire son nom, n'a pas inventé d'arguments nouveaux, voyons sa conclusion :

La conclusion n'est pas plus nouvelle que les arguments : « Rendre l'Egypte à son Souverain légitime » c'est à dire la reprendre au Khédive.

« La Sublime Porte peut seule sauver le canal de Suez d'une ruine à peu près certaine, car jamais la navigation par le canal ne pourra subvenir au service du capital absorbé dans l'entreprise, ni aux besoins de l'exploitation et de l'entretien de cette œuvre gigantesque. »

Comment la Porte peut-elle seule sauver le Canal ? En prenant dans la caisse du trésor Egyptien l'argent nécessaire pour l'entretien de l'entreprise et le paiement des actionnaires ; car l'auteur ne pense pas que la Turquie doive dépenser un sou pour l'Egypte, ni réduire le tribut si elle reprend l'administration du pays, quelque bonne opinion qu'il ait des finances Turques : Et si l'on adopte ses conclusions, la question d'Orient est résolue, le fantôme Russe refoulé, le canal sauvé, l'Empire Ottoman reconstitué dans son intégrité.

Et voilà ce dont l'auteur de la brochure paraît bien convaincu.

Souhaitons lui que son nouvel écrit soit pour lui aussi fructueux que le premier.

Si ses nouveaux alliés ne sont pas ingrats ? Pourquoi pas ?

Voici l'appréciation de l'Indépendance Belge, sur l'état actuel du conflit Turco-Egyptien

« Le différend Turco-Egyptien en est toujours au même point, c'est-à-dire que, ni le Khédive, ni la Sublime-Porte ne veulent abandonner leurs prétentions respectives en ce qui concerne les emprunts étrangers. Tant que le Vice-Roi ne viendra pas à Constantinople, il n'y a guère à espérer que la difficulté s'aplanisse. A côté de la question d'amour-propre, il y a pour la Porte une question ministérielle. Ali-Pacha ne peut pas

« céder après s'être avancé comme il l'a fait. Il devrait donc se retirer du cabinet sous peine d'être renvoyé, et c'est ce que personne ici ne veut, autant dans l'intérêt du Gouvernement turc que dans l'intérêt du Khédive lui-même, car la retraite d'Ali-Pacha amènerait infailliblement au pouvoir le parti systématique hostile au chef actuel de l'Egypte, et alors le conflit qui, grâce aux efforts des ambassades de Pétra et à la modération du grand Vizir, est aujourd'hui réduit à une question sur un simple point de droit, renaitrait avec tout son cortège de complications et de haines personnelles. Les représentants étrangers, qui sont les premiers à se rendre compte de cette situation, ont déjà, à plusieurs reprises, écrit au Vice-roi pour lui donner le conseil de venir ici au plutôt. Ils sont persuadés que sa présence à Constantinople faciliterait un accommodement que, dans l'état actuel des choses, il y aurait beaucoup de peine à obtenir, malgré toute la bonne volonté que pourrait y mettre la Sublime-Porte. Jusqu'au moment où je vous écris le Khédive ne parle pas d'entreprendre ce voyage. Il hésite et voudrait auparavant savoir à quoi s'en tenir sur les résultats qu'aurait pour lui cette visite personnelle. On ne désespère pas cependant de vaincre ses répugnances à cet égard ; mais s'il n'arrive pas d'ici à une dizaine de jours, il ne faudra plus l'attendre que vers la fin du mois d'octobre. Par un sentiment de délicatesse facile à comprendre, il ne voudra pas se trouver à Constantinople en même temps que l'Impératrice des Français. »

INAUGURATION DU CANAL DE SUEZ.

La venue de l'Impératrice des Français paraît chose assurée maintenant ; on annonce également que Sa Majesté François Joseph, Empereur d'Autriche, se prépare à venir, mais comme l'Impératrice Eugénie, il se rendra d'abord à Constantinople.

Nous voyons dans cette détermination des Souverains à commencer leur voyage par Constantinople, non seulement la volonté de prévenir les justes susceptibilités du Sultan, mais encore le désir de tenter un accommodement entre la Porte et le Gouvernement Egyptien.

Il ne serait pas impossible que Sa Majesté Abdul Azis se déterminât à accompagner ses hôtes impériaux jusqu'en Egypte, et que les hommages, qu'il y recevra de la part du Khédive, ne le déterminent à abandonner les prétentions qui s'opposent à un accommodement.

Nous pouvons nous tromper dans nos prévisions, mais nous espérons fermement qu'il en sera ainsi ; et dans le cas où Sa Majesté le Sultan viendrait ici dans de pareilles dispositions, nous souhaitons vivement qu'il se fasse accompagner des Princes exilés et que, sous ses augustes auspices, une réconciliation sincère intervienne entre les membres de la famille Méhémet-Ali, en même temps que le Gouvernement de l'Egypte sera consolidé entre les mains de son chef.

LE GRAND OPÉRA DU CAIRE

II (suite)

Dans un premier article nous avons parlé de l'aspect de l'édifice, de la salle et de la scène.

Nous avons dit, qu'à nos yeux, la construc-

tion n'avait rien de monumental, mais que la salle et la scène, sauf quelques imperfections dont plusieurs pourraient être réparées avant l'ouverture, étaient assez bien réussies.

Nous allons voir maintenant si les salles accessoires et les diverses dispositions répondent aux besoins du service.

Dans toutes salles de spectacle, un des points sur lesquels doit se porter, tout d'abord, la prévoyance de l'architecte, c'est la bonne disposition des escaliers ; il faut qu'ils procurent un dégagement facile en cas d'accident.

A cet égard nous devons reconnaître, que s'ils n'offrent rien de monumental, les escaliers répondent à tous les besoins du service et qu'ils sont assez bien disposés et multipliés de façon à éviter l'encombrement et à procurer une évacuation facile de la salle.

Ils ont été multipliés à l'excès, non pas pour le public, mais pour le service des loges et des appartements réservés d'un côté au Vice-roi, d'autre côté aux Harems. De la loge Vice-royale au moyen de ces escaliers, on peut communiquer partout avec la salle, avec les appartements, avec le foyer, avec la scène, mais nous ne comprenons pas pourquoi l'architecte s'y est pris de façon à ce qu'il fut impossible d'entrer de plain pied de la loge Vice-royale, dans les appartements réservés, il faudra de toute nécessité monter et descendre par un escalier de quelques marches, ce qui est un inconvénient.

Cet inconvénient se reproduit sur la scène : ainsi les artistes dont les loges sont au premier, devront descendre un escalier qui les conduit plus bas que le parquet de la scène et ils devront remonter plusieurs marches pour entrer en scène.

Puisque nous sommes sur la scène, disons tout de suite que la communication entre elle et les loges des artistes est trop directe aucune cloison ne les sépare et l'on pourra facilement entendre de la salle les cris et les appels qui se font continuellement pendant la représentation.

Derrière la scène sont les foyers de la danse et du chant, ou tout au moins deux pièces qui en tiennent lieu ; là, l'architecte ne s'est pas rendu compte le moins du monde de ce que doivent être ces foyers pour qu'ils puissent être utilisés.

Les danseurs ne peuvent en aucune façon s'exercer dans une salle où au moindre saut ils se cognent la tête au plafond, et où dix artistes au plus peuvent se tenir à la fois, quand ils sont une cinquantaine de sujets : faites donc là dedans des répétitions d'ensemble !

Chantez donc dans une salle où on est obligé de se tenir assis !

Ces deux foyers sont complètement manqués ; de plus l'air y fait défaut, une seule fenêtre les éclaire et leur donne de l'air.

Si pour les salles de danse et de chant, on a ménagé l'emplacement contrairement à toutes les règles, on l'a prodigué avec une libéralité incroyable pour les salons en enfouie réservés au Vice-roi.

Deux ou trois suffisaient, on en a fait sept ou huit, et tout le terrain perdu à cette profusion de salons inutiles aurait pu, sans inconvénient, être utilisé pour les foyers de danse et de chant.

Les salons de Son Altesse conduisent au grand foyer qui n'a rien de remarquable que la disposition spéciale d'une galerie supérieure réservée aux harems.

L'inconvénient de ce foyer, c'est qu'il est à la hauteur du second étage et qu'il oblige les spectateurs des premières loges à monter. Quand au buffet il est placé à hauteur des troisièmes, ce qui est assez curieux.

Malgré tous les défauts que nous avons signalés, nous répéterons qu'on ne peut les rejeter tous sur l'architecte en raison du peu de temps qu'on lui a donné pour construire une salle qui doit répondre, non seulement aux exigences d'un théâtre ordinaire, mais encore d'un théâtre approprié en partie aux mœurs Orientales.

Nous sommes même étonnés qu'il soit arrivé au résultat qu'il a obtenu avec toutes les difficultés qu'il a eu à combattre.

Il nous resterait à parler maintenant de la composition de la troupe et des artistes. Nous attendrions pour cela que les représentations soient commencées, pourvu toutefois que M. le Surintendant des théâtres nous envoie le feuilleton d'orchestre auquel notre qualité de journaliste nous donnerait droit si nous étions en Europe.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

À propos du conflit Turco-Egyptien, on écrit de Constantinople au journal *La Finance* : « On ne veut pas voir l'Égypte être réduite, grâce aux dépenses de son Khédive à la même condition que la Tunisie et placée sous la tutelle d'une commission étrangère qui remplace bel et bien le Gouvernement local dans l'administration des Finances. Cette humiliation et cette déchéance, la Porte veut l'épargner à tout prix à l'Égypte. Pour atteindre le but il faut, contrairement à ce que le Khédive a enrayé son char qui court plus vite qu'une locomotive vers des abîmes. Il est vrai que sous ce rapport, on devrait, à cette occasion, faire un retour sur soi-même et se demander si l'avenir financier de Constantinople offre plus de sécurité que celui du Caire ; mais on aime à voir la paille qui est dans l'œil de son voisin et on ne s'aperçoit pas de la poutre qui creve le vôtre. »

Le correspondant de la *Finance* n'a pas tout-à-fait tort dans cette dernière réflexion et lui fait pardonner la violence de son opinion sur les finances Égyptiennes. Nous croyons que si l'Égypte a besoin d'une tutelle, ce n'est pas en tous cas celle de la Turquie qui lui conviendrait et qui sauvegarderait le mieux les intérêts Européens engagés dans le pays. Ce n'est pas à la veille du jour où un pays va contracter un emprunt de 300 millions de francs, ce n'est pas au moment où ses Bons du Trésor s'escomptent à 45 et 46 p. 0/0, qu'il peut dire à son vassal : Vous gerez mal vos affaires, il faut décidément que vous m'en confiez la direction. Loin de nous l'idée d'excuser les dépenses énormes du Gouvernement actuel et les dettes contractées pour satisfaire aux besoins du moment, mais la deux maux il faut choisir le moindre, et nous croyons que nous serions fort mal partagés s'il fallait subir l'ingérence de la Porte dans les finances Égyptiennes ; il est bien certain qu'elle ne s'en porteraient pas mieux du tout. Ce que nous devons souhaiter, c'est une administration plus sage des ressources du pays et un Sadyk Pachà à la tête de nos Finances ; malheureusement Sadyk Pachà est veillé bien tard au poste qu'il occupe, et c'est ce qui arrivera aussi en Égypte, alors qu'il ne sera peut-être plus temps de sauver

la situation. Peut-être alors sera-t-on obligé de mettre l'Égypte sous tutelle, mais, bien certainement, ce ne sera pas sous celle de Constantinople.

On nous annonce qu'on ne tardera pas à mettre au jour l'Emprunt Turc dont on s'occupe depuis si longtemps. On dit que cet Emprunt sera émis sous forme d'Obligations de 500 francs rapportant 30 francs d'intérêt. On ne connaît pas encore officiellement le cours auquel ces obligations seront offertes au public.

Pendant cette semaine, les affaires en Emprunt 1868 ont été fort limitées, et malgré les dépêches d'Europe, qui nous ont annoncé une hausse progressive, nos cours sont restés relativement bas. Nous clôturons la semaine au cours de 77 à 77 5/8 pour fin courant ; nous sommes au dessous des cours de Londres.

Les Bons sont toujours très offerts, particulièrement ceux à l'échéance de 9 mois ; on s'attend à une nouvelle hausse d'escompte, aussi les acheteurs se tiennent-ils sur la réserve.

FAITS DIVERS.

S. E. Linant Bey de Bellefonds, membre du Grand Conseil, vient d'être nommé commandeur de l'ordre royal de la Couronne d'Italie.

S. E. Ali Pachà Chérif a été nommé Grand officier du même ordre.

M^r Pierre Louis Barzellotti, qui a écrit une brochure intitulée *l'Italie et le Canal de Suez* a reçu une épingle de cravate ornée d'un beau diamant et d'une perle de haut prix.

Avis aux littérateurs français d'Alexandrie.

La dépêche que nous publions en tête du journal et qui annonce la suspension du *Levant Times* pour « avoir publié des articles sur les prétentions de Son Altesse Mustapha Pachà », nous a fort étonné.

Le Levant Times passe pour favorable à Son Altesse Ismail Pachà et cette opinion paraît fondée quand on a parcouru sa collection.

Aurait-il changé ses allures pour prendre en mains la cause du prince Mustapha Fazil, ou la suspension est elle prononcée pour avoir combattu les prétentions du Prince ?

Le prochain courrier nous donnera probablement le mot de l'énigme que n'expliqua pas du tout la dépêche télégraphique.

Nous avons été saisi d'une folle joie ces jours derniers ; le bruit avait couru et nous avait été rapporté qu'on venait de créer à la Cour une charge de Porte Coton.

Nous avons été induits en erreur, mais le bruit n'était pas tout à fait sans fondement, car, renseignements pris sur les lieux, nous avons su qu'on venait de nommer un inspecteur général des cotons de Sa Majesté aux appointements de 75,000 francs par an.

La troupe équestre de M^r Rancy est arrivée hier soir par le courrier anglais. Elle est partie immédiatement pour le Caire. Tous les théâtres vont se trouver maintenant au grand complet.

BIBLIOGRAPHIE.

Notre ami M^r H. Bernard vient de publier un nouveau Guide *Itinéraire pour l'Isthme*

de Suez et les grandes villes d'Égypte, qu'il a fait en collaboration avec M^r Tissot.

Un Guide est toujours une chose difficile à faire ; il faut être exact sans être ennuyeux, bref, sans omettre aucun détail essentiel. Il faut enfin que le volume puisse se mettre dans la poche, et les auteurs nous paraissent avoir réussi dans leur tâche.

Les voyageurs trouveront dans ce Guide, non seulement tous les renseignements qui leur sont nécessaires sur les paquebots des diverses compagnies qui font le service d'Europe à Alexandrie et Port-Saïd, sur les précautions à prendre à leur arrivée dans les diverses villes et sur leur installation dans les hôtels, mais encore le Guide à la main, ils parcourront le pays sûrs de ne laisser dans l'oubli aucun site, aucun monument, aucun type de mœurs.

Le Guide donne l'emploi de la journée de l'étranger dans les grandes villes, le conduit dans les magasins, dans les bazars, dans les mosquées, etc., et le soir le mène aux théâtres et aux casinos, soit qu'il entreprenne avec eux une course autour du Caire, soit qu'il leur fasse faire des excursions au barrage, aux Pyramides ou au Serapéum, il leur explique brièvement les monuments, leurs origines et leurs légendes avec une grande exactitude et dans un style facile à lire.

La partie la plus complète et la plus soignée de l'ouvrage, est celle consacrée à l'Isthme de Suez, c'était tout naturel, le Guide ayant été fait pour les invités des fêtes d'inauguration du Canal.

Enfin les auteurs ont joint à leur petit volume, l'indicateur des chemins de fer Égyptiens, un tableau des poids et mesures, les titres, poids et valeurs des nombreuses monnaies qui ont cours dans le pays, et leur réduction en francs, un calendrier arabe, une carte du pays et un vocabulaire français-arabe.

Enfin il y a tout dans ce petit volume, même des éloges un peu enflés, peut-être, pour le Gouvernement Égyptien, éloges qui doivent venir tout naturellement sous la plume de M^r Tissot mais sous la plume de M^r Bernard ! Est-ce, [que le *Djinn* aurait fait sa paix avec le Gouvernement ?

Bulletin Commercial.

COTE DES CHANGES.

Londres à vue	96 7/8 à 97 1/8
« 3 mois { banque . . . }	96 3/8 à 96 5/8
{ commerce . . . }	96 1/4 à 96 3/4
France à vue	— — à — —
« 3 mois { banque . . . }	520 — à 521 —
{ commerce . . . }	521 — à 521 1/2

OBLIGATIONS

Mullich, Ministère des Finances.

Echéance 4 à 3	mois 11 — à 11 1/2
« 3 à 5	« 11 1/4 à 11 1/2
« 5 à 9	« 11 1/2 à 12 —
« 9 à 12	« 12 — à — —
« 12 à 15	« 12 — à 12 1/2
« 15 à 18	« 12 1/2 à — —
« 18 à 21	« 12 1/2 à — —
« 21 à 24	« — — à — —
« 24 à 27	« — — à — —
« 27 à 30	« — — à — —
« 30 à 33	« — — à — —

Bons des Villages,

Echéance du 8 Janvier 1870	—	à	—
"	1871	—	à
"	1872	—	à
"	1873	—	à
"	1874	—	à
"	1875	—	à
"	1876	—	à

FONDS PUBLICS

Emprunts	PAYEMENT DES COUPONS	
	1er mars - 1er 7bre	1er avril - 1er 8bre
1862	7 0/10	—
1864	7 0/10	—
1865	7 0/10	76 3/8 76 5/8
(fin contract) 7 0/10	—	76 5/8 76 3/4
(fin péchéain) 7 0/10	—	—
Chemin de fer 7 0/10	1er janvier - 1er juillet	—
Mustapha-Pacha garanti 9 0/10	22 mai - 22 9bre	—
Daira V. R. 7 0/10	8 janvier - 8 juillet	81 1/2 82
Hallim-Pacha 8 0/10	1er avril - 1er 8bre	90
Obl. Méjidieh 10 0/10	8 janvier - 8 juillet	98 98 1/2
Actions Assié, (8 Livres versées)	—	—

COURS DES MONNAIES.

	AGIO
Guinée anglaise	97 20/40 — —
" égyptienne	400 — —
" russe	79 18/40 — 18/40
" stamboulina	87 30/40 — 15/40
Pièce de 20 francs	77 06/40 — 2/40
Sequin Imp. Autr.	45 37/40 — 1/4
Medjidieh d'argent	46 35/40 — 25/40
Collonales	20 28/40 — 8/40 perte
Tallari de la Reine	20 — — 3/40
Pièce de 5 Francs	49 10/40 — 1/40 perte
Tallari russe	44 27/40 — 23/40

(*) ex-coupon

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS

GRANDE LOTERIE

Par Dons Volontaires au profit des Indigents
SOUS LE HAUT PATRONAGE
De Monsieur TRICOU, Gérant de l'Agence et
Consulat Général de France en Égypte Prési-
dent de la Société
Avec le Bienveillant Concours des Dames
Françaises.
ON TROUVE DES BILLETS
à ALEXANDRIE chez MM. les Membres du
Comité:

MM. ANTOINE GALLO, Vice-Président,
MAUCOURY, Vice-Président,
DOBIGNIE, Secrétaire de la Société,
ED. AMIC, Trésorier de la Société,
R. P. Gardien de Terre Sainte,
Le F. Supérieur des Lazaristes,
GAILLARDOT, Médecin Sanitaire de France,
DE RÉGNY, Secrétaire Adjoint,
BONJEAN, — BRAUN — DE REGUSSE — GUERRY
JACQUIN, — G. MATHIEU, — A. MEILLON, — MON-
CHICOURT, — NICOUILLAUD, — PASTRÉ, — SINANO,
Le Docteur ANPOUIN, Médecin de la Société,
BOLLARD, Administrateur Délégué du Com-
mité.
A la Chancellerie du Consulat Général
de France au Bureau de la Société
Au Caire : aux Bureaux du Journal l'EGYPTE.
à Ismaïlia: chez M. GUEYLER, Agent Consu-
laire de France, Représentant de la Société.
à Port-Saïd: chez M. FAURE, Secrétaire du
Vice-Consulat de France.
à Damiette: chez M. BASILE FAKRE, Agent
Consulaire de France.

à Zagazig: chez M. d'AUBONNE, Agent Con-
sulaire de France.
à Atté: chez M. BARRIÈRE, Agent Consulai-
re de France
à Tantal: chez M. ATHANASI CONSTANTIN
Agent Consulaire de France.
à Mansourah: chez M. CALOUCHE; Agen,
Consulaire de France.
à Siout: chez M. MAKAR DAMIAN, Agent Con-
sulaire de France.
à Kheneh: chez M. BICHARA EBED, Agent
Consulaire de France.

PRIX DU BILLET : F. 2 50

Les Lots seront adressés à Monsieur le Con-
sul Président, au Consulat Général de France.
De nouveaux Avis indiqueront le jour où
les Lots seront exposés publiquement.

Le tirage aura lieu en janvier prochain.

ANNONCES.

AU LOUVRE,
66, RUE CHÉRIFF-PACHA, 66,
PRIX FIXE.

Ouverte depuis peu, cette maison, installée
dans le genre des maisons de Paris, offre
des avantages réels de bon marché sur toutes
ses marchandises. On y trouve un choix
considérable de lingerie, tel que :

Chemises, Camisoles, Pantalons, Corssets,
Jupons, Crinolines, Bas de fil, soie et
coton, Cols, Manchettes, Parures, Gar-
ibaldi, Fleurs, Broderies, Dentelles, Mous-
selines, Moustiquaires, Dessus de lit en den-
telle, Rideaux, Gilets de flanelle unis et
brodés; Toiles pour draps de lit, Serviettes
Service de table, et enfin tout ce qui con-
cerne les articles pour Trousseaux et Layet-
tes.

GANTS DE CHEVREAU pour dames et pour
hommes.

CONFECTION DE CHEMISES D'HOMMES SUR
MESURE. Chemises d'hommes toutes faites
en tous genres, en toile et madapolain, bro-
dées et unies, de luxe & ordinaires, Faux
cols, Cravates, Boutons de manchettes, Pa-
rures, Caleçons, Gilets de flanelle, mouchoirs
de poche brodés et unis.

BRODERIE D'INITIALES SUR COMMANDE.

HENRY WINTERSTEIN
HORTICULTEUR & MARCHAND
DE GRAINES.

préviens sa clientèle et le public,
qu'avec le dernier courrier, lui sont
arrivées d'Europe, comme tous les
ans, une grande quantité de graines
fraîches de légumes et de fleurs
convenables pour le climat d'Égypte
ainsi qu'une riche collection d'oi-
gnons à fleurs de Hollande.

La quantité considérable d'arbres,
arbustes et plantes à fleurs cult vés
en pots dans son Établissement,
lui donnent la faculté de pouvoir
les vendre cette année à des prix
très modérés.

HENRY WINTERSTEIN.

ETABLISSEMENT HYDRO-MINÉRAL
DE
POUGUES-LES-EAUX Nièvre

SOURCE SAINT LÉGER
déclarée d'intérêt public par décret impérial
du 4 août 1860.

EAU ALCALINE, ferrugineuse, iodée et ga-
zeuse, apéritive et reconstituante. ordonnée
depuis trois siècles par les médecins et em-
ployée avec un succès constant dans les mala-
dies des voies digestives, urinaires, génitales et
affections de sang.

Les eaux s'expédient par caisses de 30
bouteilles (en très beau verre) —
se défier des substitutions et exiger le nom
de la source sur l'étiquette rose, sur la
capsule et sur le bouchon.

Prix de la CAISSE de 30 B ^{cl} s	24 —
" " Bouteille	— 75

PASTILLES DIGESTIVES

La boîte à divers arômes	2 —
--------------------------	-----

SELS POUR BAINS STIMULANTS

Le Rouleau
Se défier des contrefaçons et exiger le nom
de la Source St Léger, les marques et le
contrôle de la Société de Pougues sur tous les
produits.

S'adresser pour traiter à M^r Sabin PERA-
GALLO seul dépositaire à Alexandrie (Égypte).

CORBET.

55, rue Paradis 55,
MARSEILLE.

GRAND ENTREPOT

De Meubles Neufs et d'occasion, ri-
ches et ordinaires, Meubles en bois
sculpté, marqueterie, incrustation
cuivre et bois noir, etc.

AMEUBLEMENTS COMPLETS.

pour Salon, Chambre, Salles à manger, Bureaux
&c. en bois de palissandre, acajou, noyer fau-
ta sie, &c.

SIÈGES ET SOMMIERS ÉLASTIQUES

GLACES, PENDULES, LUSTRES.

N.B.—Les achats, faits dans de bonnes con-
ditions, permettent de vendre à prix réduits.

EXPORTATION

AU PLAT DORÉ

Rue de l'Église Anglaise.

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX
ET AUTRES ARTICLES
DES MEILLEURES FABRIQUES DE FRANCE

Le Propriétaire Gérant E. JACQUEL.

General Printing Office, Maison Abro.